



RAPPORT DE GESTION

PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

(Période de trois mois close le 30 septembre 2022)

Le 9 novembre 2022

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2022 « exercice 2022 » et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au premier trimestre de l'exercice 2023 (« T1 2023 ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 9 novembre 2022. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions de la COVID-19,

l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion de la COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières de la COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influaient sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Certains risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

- Les produits se sont établis à 53,2 M\$, une augmentation de 5,3 % comparativement à 50,6 M\$ au cours du premier trimestre 2022 « T1 2022 »).
- La marge brute s'est établie à 11,7 %, comparativement à 7,4% au T1 2022
- La marge brute ajustée¹⁾ (excluant la dotation aux amortissements) de 16,3 % a été inscrite, comparativement à 12,3 % au T1 2022
- Le BAIIA¹⁾ s'est établi à 5,8 M\$, comparativement à 2,7 M\$ au T1 2022
- Un bénéfice net de 1,1 M\$ a été inscrit, comparativement à une perte nette de 1,3 M\$ au T1 2022
- Au total de 410 121 mètres ont été forés, une diminution de 11,6 % comparativement aux 463 755 mètres forés au cours du T1 2022.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 217 appareils de forage et approximativement 1 400 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au

Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; à Takoradi au Ghana, et à Conakry, en Guinée afin de soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels pour des clients tiers à partir de ses installations de Val-d'Or, au Québec. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022 :

:

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 40 % du total des produits de la Société, comparativement à 34 % au T1 2022.
- Environ 68 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 32% ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 66 % et 34 % des produits de la Société.
- Environ 69 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 72 % au T1 2022. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 80 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 20 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 75 % et 25 % respectivement au T1 2022.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le

- domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
 - Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
 - Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
 - Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
 - Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015 et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») à Ouagadougou, au Burkina Faso en octobre 2018;
 - Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
 - Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 710 \$ US l'once, ce qui représente une baisse d'environ 7 % comparativement à il y a un an et une augmentation d'environ 46 % comparativement à son creux de cinq ans à la fin de 2018. En mars 2022, le prix au comptant de l'or s'est négocié à des niveaux presque records supérieurs à 2 000 \$ US l'once.

Métaux de base

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux communs. Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases

industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Le prix au comptant de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc sont inférieurs à ceux d'il y a 12 mois et le prix au comptant du nickel est plus élevé. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 4,32 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,70 \$ US la livre, soit une baisse d'environ 14 %. Les prix au comptant des principaux métaux de base se situent actuellement près des points médians de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans.

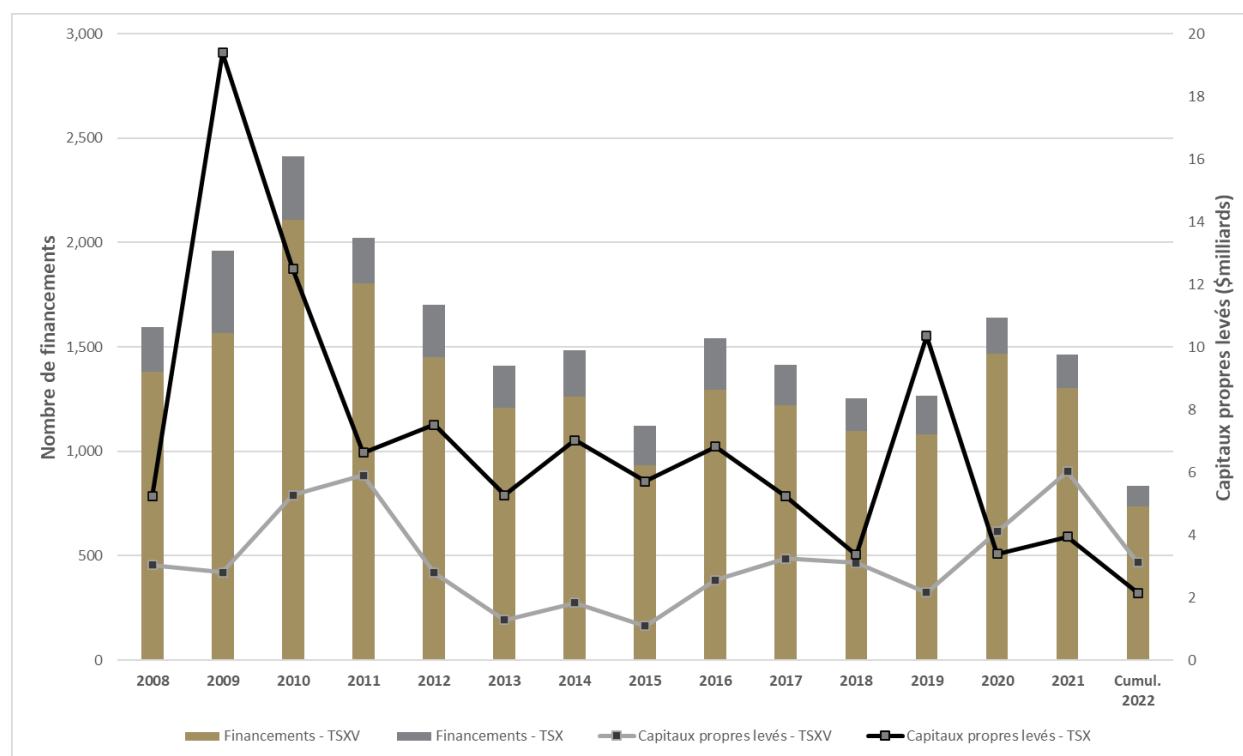
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 91 \$ US la tonne, comparativement à environ 85 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Au cours des 12 derniers mois, les prix de l'or et des métaux de base ont été relativement favorables pour les sociétés minières qui cherchent à mobiliser des capitaux pour financer des activités d'exploration ou de développement. Cependant, plus récemment, le ralentissement de la croissance économique mondiale a eu une incidence sur la demande de métaux de base, et l'appréciation du dollar américain a eu une incidence négative sur le prix de l'or. À ce jour, l'activité de financement minier en 2022 a été inférieure aux niveaux de 2021.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 30 septembre 2022)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 835 financements et levé 5,3 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2022, selon TMX Group. En comparaison, ils ont complété 1 087 financements et levé 7,9 milliards de dollars de capitaux propres au cours des neuf premiers mois de 2021. Au cours de la période correspondante de 2020, ils ont complété 1 212 financements et levé 5,5 milliards de dollars de capitaux propres.

L'activité mondiale d'exploration minière a augmenté en septembre 2022 après un ralenti en juillet et août. Selon S&P Capital IQ Metals and Mining Research (octobre 2022), les résultats de forage de 417 projets ont été rapportés en septembre 2022, soit une augmentation de 22 % de 341 projets en août 2022. Le nombre total de trous de forage rapportés en septembre 2022 était de 6 729, ce qui représente une hausse de 66 % comparativement à 4 059 en août.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (octobre 2022), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux ont augmenté de 16 % à 13,0 milliards de dollars américains en 2022, comparativement à 11,2 milliards de dollars américains en 2021. Cette hausse reflète une reprise des conditions du marché à la suite de l'impact négatif de la pandémie de la COVID-19 en 2020. S&P a noté que les prix élevés des métaux ont encouragé l'industrie minière à continuer d'investir dans ses programmes d'exploration et/ou de développement. Pour 2023, S&P prévoit que les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux diminueront de 10 % à 20 % citant la vigueur des prix des métaux et l'activité de financement ont été « réduites » depuis le début de 2022 et les réductions devraient persister jusqu'au début de 2023. Alors que S&P s'attend à ce que 2023 soit une « année de baisse », il anticipe une tendance à la hausse des dépenses d'exploration des métaux non ferreux à moyen terme, car la demande croissante met à rude épreuve le pipeline d'approvisionnement pour de nombreux produits de base.

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation pour le premier trimestre clos le 30 septembre 2022

PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2023 1 ^{er} trimestre	Exercice 2022 1 ^{er} trimestre	Variation en 2023 par rapport à 2022
Produits *	53,2	50,6	2,6
Bénéfice brut *	6,2	3,8	2,4
Marge brute (%)	11,7	7,4	4,3
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	16,3	12,3	4,0
Bénéfice net (perte nette) *	1,1	(1,3)	2,4
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	0,03	(0,04)	0,07
- de base (\$)	0,03	(0,04)	0,07
- dilué(e) (\$)			
BAIIA * ²⁾	5,8	2,7	3,1
Mètres forés	410 121	463 755	(53 634)

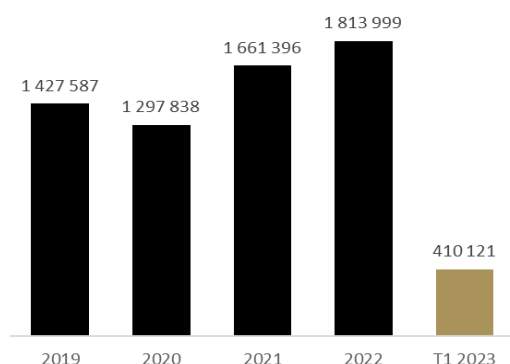
¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

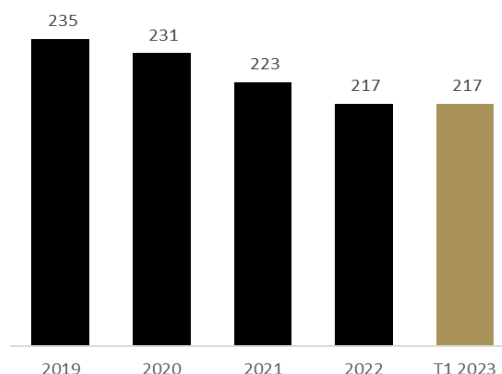
Au cours du T1 2023, Orbit Garant a foré 410 121 mètres, une baisse de 11,6 % comparativement à 463 755 mètres forés au cours du T1 2022. Les produits moyens par mètre foré de la Société au cours du T1 2023 se sont établis à 129,66 \$, comparativement à 108,46 \$ au cours du T1 2022. La hausse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à l'amélioration de la productivité des foreurs, des conditions de prix plus favorables et par une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé au Canada.

La Société avait 217 appareils de forage au 30 septembre 2022, comparativement à 217 appareils de forage à la fin de l'exercice 2022. Au cours du premier trimestre 2023, la Société a fabriqué trois appareils de forage, tandis que trois appareils de forage traditionnel ont été démantelés. Actuellement, Orbit Garant a 43 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

Mètres forés



Nombre de foreuses



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T1 2023 se sont établis à 53,2 M\$, une hausse de 5,3 % comparativement à 50,6 M\$ inscrits au cours du T1 2022, reflétant une augmentation des produits moyens par mètre foré des contrats forage au Canada, partiellement compensé par une baisse des produits de forage à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 42,8 M\$ au T1 2023, une hausse de 12,9 % comparativement à 37,9 M\$ au T1 2022, reflétant l'amélioration de la productivité des foreurs, des conditions de prix plus favorables et l'augmentation des activités de forage spécialisé.

Les produits à l'international ont diminué à 10,4 M\$ au T1 2023, comparativement à 12,7 M\$ inscrits au T1 2022. La baisse des produits reflète la baisse des activités de forage au Burkina Faso et au Chili, partiellement contrebalancé par l'augmentation des activités de forage en Guinée et en Guyane.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2023 s'est chiffré à 6,2 M\$, une hausse de 66,1 % comparativement à 3,8 M\$ au T1 2022. La marge brute s'est établie à 11,7 % au T1 2023, comparativement à 7,4 % au T1 2022. Une dotation aux amortissements totalisant 2,5 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2023, en ligne avec le T1 2022. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 16,3 % au T1 2023, comparativement à 12,3 % au T1 2022. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute, du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'amélioration de la productivité des foreurs, des conditions de prix plus favorables et l'augmentation des activités de forage spécialisé au Canada. Les marges de l'année précédente ont été affectées par les coûts de démarrage des projets en raison de la croissance rapide au Canada et des coûts de mobilisation liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,9 M\$, ou 7,3 % des produits, au T1 2023, comparativement à 3,8 M\$, ou 7,4 % des produits, au T1 2022.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 3,3 M\$ au T1 2023, comparativement à 1,1 M\$ au T1 2022.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 5,3 M\$ au T1 2023, comparativement à 3,3 M\$ au T1 2022. Le bénéfice d'exploitation du Canada lié au forage au T1 2023 a été positivement affecté par une augmentation des produits moyens par mètre foré, l'amélioration de la productivité des foreurs, une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé et la réduction des coûts de démarrage des projets, comme indiqué ci-dessus.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 2,0 M\$ au T1 2023, comparativement à une perte d'exploitation de 2,2 M\$ inscrite au T1 2022. La perte d'exploitation au T1 2023 est principalement attribuable à la

diminution des activités de forage au Burkina Faso et au Chili. La réduction d'une année à l'autre de la perte d'exploitation est attribuable à l'augmentation des activités de forage en Guinée et en Guyane et une baisse des coûts de mobilisation relatif aux projets de la Société en Guinée et au Chili.

Perte (gain) de change

Le gain de change a été de 0,7 M\$ au T1 2023, comparativement à une perte de change 0,1 M\$ au T1 2022.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA a augmenté à 5,8 M\$ au T1 2023, comparativement à 2,7 M\$ au T1 2022. La hausse est principalement attribuable à la hausse des produits moyens par mètre foré, reflétant l'amélioration de la productivité des foreurs, des conditions de prix plus favorables et l'augmentation des activités de forage spécialisé au Canada. Les marges de l'année précédente ont été affectées par les coûts de démarrage des projets en raison de la croissance rapide au Canada et par des coûts de mobilisation pour les nouveaux projets à long terme en Guinée et au Chili tel que discuté ci-haut.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T1 2023, comparativement à 0,4 M\$ au T1 2022 reflétant la hausse générale des taux d'intérêts.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 1,3 M\$ au T1 2023, comparativement à un recouvrement d'impôt de 0,8 M\$ au T1 2022. Le taux d'imposition effectif pour le T1 2023 a été affecté négativement par des pertes fiscales des activités internationales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le T1 2023, la Société a inscrit un bénéfice net de 1,1 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour le T1 2022. L'écart positif est principalement attribuable à la hausse des produits moyens par mètre foré, reflétant l'amélioration de la productivité des foreurs, des conditions de prix plus favorables et une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé au Canada. Le bénéfice net au T1 2023 reflète aussi la réduction des coûts de démarrage des projets au Canada et à la réduction des coûts de mobilisation liés aux contrats en Guinée et au Chili.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2023	Exercice 2022				Exercice 2021		
		30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Produits tirés de contrats *		53,2	53,8	45,2	45,9	50,6	51,1	40,5	36,1
Bénéfice brut ¹⁾ *		6,2	6,9	0,3	2,7	3,8	3,0	3,2	5,4
Marge brute (%)		11,7	12,8	0,7	6,0	7,4	5,9	7,8	14,9
(Perte nette) résultat net *		1,1	0,5	(4,1)	(1,7)	(1,3)	(2,2)	0,7	0,3
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)	(0,04)	(0,06)	0,02	0,01
	- dilué(e)	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)	(0,04)	(0,06)	0,02	0,01

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 5,9 M\$ au cours du T1 2023, comparativement à 2,7 M\$ au cours du T1 2022.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été de 1,7 M\$, comparativement à une entrée de trésorerie de 0,9 M\$ au cours du T1 2022. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au cours de l'exercice 2022 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 2,7 M\$ lié à la hausse des stocks; et
- un montant de 0,5 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et des charges payées d'avance; facteur partiellement contrebalancé par
- un montant de 1,5 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2,8 M\$ au cours du T1 2023, comparativement à 3,4 M\$ au cours du T1 2022. Au cours du T1 2023, 3,0 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement compensés par une entrée de trésorerie de 0,2 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T1 2022, un montant de 3,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et des dépôts sur de l'équipement acheté, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 2,0 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T1 2023, la sortie de trésorerie de 0,1 M\$ a été générée par les activités de financement. Au cours du T1 2022, la Société a remboursé un montant net de 1,2 M\$ de sa dette à long terme et de ses obligations locatives.

Les principales sources de liquidités sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts en vertu d'une facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada Inc. en sa qualité de mandataire (« Banque Nationale »). Le 8 mars 2021, la Société a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale relativement à la Facilité de crédit, qui a ensuite été modifiée par une première convention modificative datée du 22 novembre 2021 et une deuxième convention de modification en date du 10 mai 2022 (collectivement, la « Convention de crédit »). À la date des présentes, la Facilité de crédit (telle que modifiée par la Troisième convention modificative (définie ci-dessous)) consiste en une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$ et une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »). La durée actuelle de la Convention de crédit expire le 2 novembre 2024.

Le 9 septembre 2022, Orbit Garant a conclu une convention de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe peut être réduit de 0,20 % à compter de novembre 2023, si certaines clauses restrictives de nature financière sont respectées par la Société. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec (la « Propriété »); et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société.

Suite de la conclusion par Orbit Garant de la Convention de prêt BDC et afin d'extraire la Propriété de la base d'emprunt en vertu de la Convention de crédit, la Société a conclu une troisième convention modificative à la Convention de crédit avec la Banque Nationale le 9 septembre 2022 (la « Troisième convention modificative »), en vertu de laquelle le montant disponible pour emprunter en vertu de la facilité renouvelable prévue dans la Convention de crédit a été réduit, à compter de cette date, de 35,0 M\$ à 30,0 M\$. Parmi les autres modifications dignes de mention apportées en vertu de la Troisième convention modificative, mentionnons les consentements de la Banque Nationale pour autoriser l'hypothèque immobilière de premier rang sur la Propriété en vertu de la Convention de prêt BDC et des modifications à certains clauses restrictives de nature financière applicables au T1 2023 de la Société et les trimestres futurs.

La Société a remboursé un montant net de 7,0 M\$ au cours du T1 2023 de sa Facilité de crédit à la suite de la Convention de prêt BDC d'un capital de 8,47 M\$ tel que décrit ci-dessous, comparativement à une utilisation de 1,4 M\$ au cours du T1 2022. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris le montant de 1,0 M\$ US (1,4 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 24,6 M\$ au 30 septembre 2022, comparativement à 31,5 M\$ au 30 juin 2022.

Au 30 septembre 2022, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 53,7 M\$, comparativement à 53,4 M\$ au 30 juin 2022. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les

principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

Sources de financement

Au 30 septembre 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la Convention de crédit, de la convention de prêt d'EDC et de la Convention de prêt BDC. La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Convention de crédit arrive à échéance le 2 novembre 2024. Au 30 septembre 2022, la Société avait prélevé 24,6 M\$ sur sa Facilité de crédit (31,5 M\$ au 30 juin 2022).

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks admissible et les débiteurs. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en faveur de la Banque National en garantie des obligations de la Société en vertu de la Convention de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par EDC.

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et ses filiales à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable de la Banque Nationale, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant certaines limites; et vii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

En décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec EDC (la « Convention de prêt EDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI, laquelle a été réalisée le 11 octobre 2018. La Société doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque junior sur l'ensemble des actifs de la Société. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 2,8 M\$ au 30 septembre 2022 (3,0 M\$ au 30 juin 2022).

En mai 2020, OG Chile a obtenu un total d'environ 1,7 M\$ en prêts de Banco Scotia. Les prêts portent intérêt à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pour les six premiers mois et les intérêts sur cette période sont capitalisés sur la période restante des prêts. La dette à long terme de la Société au titre de ce prêt de Banco Scotia, y compris la tranche à court terme, était de 0,4 M\$ au 30 septembre 2022 (0,6 M\$ au 30 juin 2022).

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile. La dette à long terme

de la Société au titre de cet accord de financement de Banco Scotia, y compris la tranche à court terme, était de 2,2 M\$ au 30 septembre 2022 (2,1 M\$ au 30 juin 2022).

En septembre 2022, la Société a conclu la Convention de prêt BDC tel que décrit ci-dessus d'un capital de 8,47 M\$. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de la Convention de prêt BDC, y compris la tranche à court terme, était de 8,47 M\$ au 30 septembre 2022 (néant au 30 juin 2022).

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette.

TITRES EN CIRCULATION AU 9 NOVEMBRE 2022

Nombre d'actions ordinaires	37 372 756
Nombre d'options	3 243 500
Après dilution	40 616 256

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois mois closes le 30 septembre 2022 et le 30 septembre 2021, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2022	Période de 3 mois close le 30 septembre 2021
Produits	13	0
Charges	38	38

Au 30 septembre 2022, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 30 juin 2022).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Période de 3 mois close le 30 septembre 2022	Période de 3 mois close le 30 septembre 2021
Salaires et honoraires	256	246
Rémunération fondée sur des actions	12	27
Total	268	273

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Informations financières intermédiaires* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2022. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 9 novembre 2022.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son

pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté
et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2022	Trimestre clos le 30 septembre 2021
Bénéfice net (perte nette) de la période	1,1	(1,3)
Ajouter :		
Charges financières	0,7	0,4
Charge d'impôt sur le résultat	1,3	0,8
Dotation aux amortissements	2,7	2,8
BAIIA	5,8	2,7

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2022	Trimestre clos le 30 septembre 2021
Produits tirés de contrats	53,2	50,6
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	47,0	46,9
Moins l'amortissement	(2,5)	(2,5)
Charges directes	44,5	44,4
Bénéfice brut ajusté	8,7	6,2
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	16,3	12,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles

La Société peut être affectée par des pandémies, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris la pandémie de la COVID-19 en cours, peut avoir un impact important et négatif sur les produits, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

Pour ce qui concerne la pandémie de la COVID-19 en cours, la Société continue de surveiller de près l'impact de la pandémie dans les juridictions où elle opère et dans l'ensemble de l'organisation, en veillant à ce que des politiques, des procédures et des plans soient en place pour aider à minimiser l'impact négatif de l'épidémie.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 9 novembre 2022, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 23 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continue de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur ses activités. Le niveau élevé actuel de la demande des clients au Canada a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés, ce qui a entravé les niveaux de productivité à court terme. De plus, la pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés. La Société ne connaît pas de pénurie de foreurs expérimentés dans ses opérations à l'international. Orbit Garant s'attaque à la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation de foreurs et à sa technologie de forage informatisée. L'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement mondiales a également entraîné une augmentation du coût des fournitures de forage. La Société prévoit compenser l'augmentation des coûts de main-d'œuvre au Canada et les coûts plus élevés des fournitures de forage par des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Le conflit militaire en cours en Ukraine a contribué à la hausse des coûts du carburant. Afin de compenser l'augmentation des coûts salariaux au Canada et les coûts plus élevés des intrants, des matériaux et du carburant à l'échelle mondiale, la Société a mis en œuvre des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Orbit Garant prévoit augmenter progressivement son taux de production et celui de la productivité des foreurs à mesure que le cycle positif progresse et que ses marges augmentent.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme. Le prix courant relativement élevé de l'or supporte les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 68 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde dans lequel la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. Orbit Garant a généré environ 80 % de ses produits provenant de ses activités canadiennes au cours du T1 2023 et est bien positionnée pour bénéficier des perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,74 \$ US.

Bien que le prix actuel du cuivre, à environ 3,70 \$ US la livre, demeure relativement élevé et bien au-dessus de son prix de 2,10 \$ US la livre au début de la pandémie en mars 2020, il est en baisse d'environ 14 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse reflète le sentiment négatif actuel des investisseurs à l'égard des perspectives économiques mondiales dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre à court et à long terme. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

Les opérations à l'international d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont permis à la Société d'avoir un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée.

En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et en Guinée.

En janvier 2022, des membres de l'armée burkinabè ont renversé le président du pays lors d'un coup d'État, invoquant son incapacité à endiguer la violence des extrémistes islamiques. La junte militaire a nommé un nouveau président, qui a déclaré qu'il rétablirait la sécurité et l'ordre dans le pays. Bien que les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se trouvent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents de violence, la Société connaît toutefois des retards dans ses opérations de forage. La Société continue de suivre la situation politique au Burkina Faso. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les juridictions où la sécurité de ses employés peut être maintenue de manière appropriée.

En septembre 2021, des membres de l'armée guinéenne ont renversé le président du pays par un coup d'État, à la suite de manifestations civiles généralisées contre la prolongation du mandat de l'ancien président au-delà de la limite de deux mandats. Un nouveau président par intérim a été nommé par l'armée du pays en octobre 2021. Les activités d'Orbit Garant n'ont pas été affectées par le changement de direction politique en Guinée et la Société continue de surveiller la situation.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.